



LA CONQUETE DU PIOUS-PIOU

Quelques précisions et définitions en guise de préambule.

1. Le « Piou-Piou » est le cousin Provençal du « Coin-Coin » du Nord.
2. la maman du « Piou-Piou » s'appelle Lucille.
3. Le « Piou-Piou » peut changer de maître ou de maîtresse sans le moindre état d'âme.
4. Le maître ou la maîtresse du « Piou-Piou » ne s'en détache jamais sans amertume.
5. Celui ou celle qui n'a jamais senti le doux frottement du « Piou-Piou » à son carquois ne peut pas savoir ce qu'est le vrai bonheur.
6. Le « Piou-Piou » adore se montrer le jeudi soir.
7. Le « Piou-Piou » n'aime que le meilleur des archers.
8. Le « Piou-Piou » n'est finalement qu'un symbole.
9. Le « Piou-Piou » est une peluche.
10. Le « Piou-Piou » est un oiseau.
11. Le « Piou-Piou » ne se mange pas, ne se boit pas. Quoique ...

BUT DU JEU

Après élimination successive des tireurs lors d'un jeu de « LA MEILLEURE FLECHE » clôturant généralement les séances d'entraînement du jeudi des Archers Manosquins, le « Piou-Piou » est attribué pour la semaine à l'archer ou l'archère qui sort gagnant(e) en finale.

DEROULEMENT DU JEU

- A l'issue de chaque volée de 1 flèche, l'archer (ère) ayant la flèche la plus éloignée du centre du blason est éliminé(e), et ce jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une seule personne qui gagne alors la compétition.
- En l'absence d'accord particulier, les archers tirent à 18m sur un blason de 40cm.
- Mais chaque archer présent peut demander à tirer à une distance et sur un blason correspondants à son niveau soit : 15m et blason de 80cm (flèches blanche et noire), 18m et blason de 60cm (flèches bleue et rouge).
- En cas de doute pour départager 2 archers tirant sur des blasons différents (le comptage en terme de point ne permettant pas de désigner la meilleure flèche), un flèche de barrage sera tirée sur le même blason (choix du blason à l'amiable).
- Le titulaire du « Piou-Piou » s'engage à le remettre en jeu dès la semaine suivante. En cas d'absence du titulaire, le tir n'a pas lieu la semaine suivante mais reprendra celle d'après pour ne pas bloquer le jeu.
- **Le titulaire détenant le piou piou depuis 3 semaine se doit de le défendre sur un blason réduit de moitié, puis de 3/4...**
- Le jeu ne peut se dérouler qu'avec au moins 4 archers présents.

CONSIGNES PARTICULIERES

- Le titulaire du « Piou-Piou » a le droit d'être fier de lui.
- Le titulaire du « Piou-Piou » ne doit pas écraser de sa supériorité les autres archers malheureux.
- Le titulaire du « Piou-Piou » a le devoir de le conserver en parfaite santé physique et morale.
- Le titulaire du « Piou-Piou » qui le garderait très longtemps (ça peut arriver) serait bien vu s'il offrait à boire à ses concurrents moins chanceux.